

ABONNEMENTS:

Un an (Suisse) Fr. 4. —
Six mois » » 2. 50
Trois mois » » 1. 50
Etranger: Port en sus

AVEC BULLETIN OFFICIEL:

Un an . . . Fr. 5. 50
Six mois . . . » 3. 50
Trois mois . . . » 2. —

NOUVELLISTE

VALAISAN

ANNONCES:

La ligne ou son espace
Valais 15 cent. — Suisse 20 cent.
Etranger 30 cent.
Réclames: 50 cent. la ligne.
Minimum par une annonce 75 cent.
Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Sion, Lausanne, Montreux, Genève, Fribourg, etc. et au Bureau du Journal.
Rédaction, Administration, Bureau du Journal
ST-MAURICE
Téléphone — Téléphone

Journal du Matin, paraissant à ST-MAURICE, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

Bonne Année

Le renouvellement des souhaits de bonne année constitue l'une des traditions les plus douces de la maison du Nouvelliste.

Aussi n'y manquons-nous jamais. Mieux, nous éprouvons un plaisir toujours nouveau à prolonger notre station sur le seuil de cette porte entr'ouverte pour adresser à nos amis, à nos correspondants, à nos lecteurs, nos vœux les plus sincères de bonheur, pour eux, pour leurs familles, pour tous les intérêts qui les préoccupent.

Et ces vœux nous les plaçons sous la bénédiction de Dieu dont nous avons un besoin si grand et si urgent.

Ces années, qui se suivent et se ressemblent, sont pareilles à celles qu'annonçait le songe de Pharaon par « les sept vaches maigres et défaits et par les sept épis maigres et frappés d'un vent brûlant » dont parle la Genèse et qui devaient être « d'une telle stérilité qu'elle fera oublier toute l'abondance qui l'aura précédée. »

1908 s'est terminé par l'horrible catastrophe de Messine et de Reggio qui creusa deux cent mille tombes.

1909 finit dans les inondations, la boue, le sang et la misère.

On a vu, tous ces jours, que les fleuves et les rivières, se mettent maintenant à déborder dans des pays où ils coulaient, jusqu'ici, calmes et tranquilles, parmi les eucalyptus et les orangers.

L'augmentation des assassinats et des vols correspond partout à celle des impôts.

Le commerce, autrefois prospère, ne peut plus se soutenir qu'avec une peine infinie.

L'agriculture qui, naguère, fournissait, et le pain et le vin, commence à n'avoir plus de quoi manger elle-même, et n'a plus pour s'abreuver que l'eau des ruisseaux, car le temps, en 1909, fut déplorable.

Et c'est à l'instant même où l'homme affirme les conquêtes de la science sur la nature, à l'heure où il prétend dompter les éléments, conquérir le ciel, que se produisent ces nombreuses catastrophes et que surgissent ces gelées ou ces pluies qui détruisent les plus belles espérances.

Notre orgueil veut monter trop haut, et notre cœur veut descendre trop bas.

C'est pourquoi Dieu éprouve le besoin de nous rappeler à nos devoirs par des épreuves, et de nous envoyer des coups de vent qui renversent les brancards ridiculement dressés contre le ciel.

Ces ruines, ces misères morales et matérielles, ces désillusions, les aurons-nous laissées sur le seuil de la porte qui s'est fermée hier soir, 31 décembre, ou bien allons-nous les retrouver dans l'année qui vient de naître ?

Nous ne savons. Mais ce que nous savons, ce que nous croyons fermement, c'est que si cela regarde Dieu, cela nous regarde aussi, et qu'avec les épreuves doivent grandir nos devoirs envers Lui.

Serrons-nous les coudes autour du

vieux drapeau du Christ; baisons-le avec amour; restons-lui fidèles, et le spectacle de notre nombre indéfectible, de notre confiance, de nos prières, multiples et ardentes, touchera le cœur de Celui qui peut tout et sans lequel nous ne sommes rien.

A ce compte-là seulement, l'année 1910 nous sera moins cruelle que ses devancières.

Et encore une fois, chers amis, bonne, heureuse, sainte année, et en avant, toujours, pour l'Eglise et pour le Peuple !

Ch. St-Maurice
et ses Collaborateurs.

ECHOS DE PARTOUT

Un de nos compatriotes, auteur d'un livre récent sur le Valais où il se montre excellent historien, se révèle à nous, aujourd'hui, non moins excellent versificateur dans la charmante pièce que nous publions ici :

A 1910

Nouvel-An qui vas naître
Par le monde attendu
Ainsi qu'un messager de joie et de bien-être,

Avant que tu daignes paraître
Je sollicite être entendu.
J'ai bien des choses à te dire,
Mais pour toi ce sera peu ;
Une gerbe de vœux
Qui peut-être te feront rire...
Et si tu ris, tant mieux, tant mieux !

Parmi les histoires étranges
Qu'on raconte aux petits,
Je me souviens d'avoir appris
Que les nouveaux-nés dans leurs langes
Ne sont rien autre que des anges
Frais descendus du Paradis.

Si c'est le cas, nouvelle année,
Je te plaindrai sincèrement :
Tu pleureras, aussitôt née,
Pour avoir été condamnée
A pareil changement.

Plutôt, non ! point ne te désole.
Tu nous viens avec des cadeaux ;
Crois-en moi sur parole,
Faire du bien console
Fais-en pour oublier tes maux.

Tu nous arrives les mains pleines,
Ouvre-les largement, sur nos monts, sur nos plaines,
Comme sur nos vallons.
Règle les différends, anéantis les haines
Change en plaisirs toutes nos peines,
Et nous te bénirons.

Arrive pour sécher les larmes
Des malades, des indigents,
Et de tant d'autres pauvres gens,
Pour parsemer de quelques charmes
L'existence de nos gendarmes,
Des vicaires et des régents.

Vois, tout a renchéri
Dans notre république
Et tout est hors de prix
Dans la moindre boutique.
Peusses-tu ramener à un tarif modique
Les souliers, les habits,
Le lait, les œufs, le riz,
Les gouttes contre la colique
Et les macaronis !

Pour le repos des vieux parents
Comme aussi pour le nôtre
Amène à Monsieur Gross l'apôtre
Une brigade d'adhérents,
Ces admirables tempérants,
Qui cèdent les « Katers » à d'autres
En leur cédant les restaurants.

Si tu le peux, supprime
Les receveurs, les préposés

Et tous les préleveurs de dtme
Par qui, jusqu'au dernier centime
Nous sommes imposés.

Hélas ! ces gens ont la vie dure :
Ils te survivront, tu le sais.
Supprime au moins, je te conjure,
Les papiers timbrés, les procès,
En un seul mot, la procédure
Avec ses trucs et ses excès.

Oui, condamne au chômage
Les juges et les avocats :
— On sort aisément d'embarras
Et l'on ne manque pas d'ouvrage
Avec de bons certificats. —

Quant à nos vénérables,
Afin que leur sommeil
Soit un peu confortable,
Daigne élargir les tablés
De notre Grand-Conseil.

Pour les jeunes qui cherchent femme
Et qui ne trouvent rien
Ne saurais-tu pas un moyen
De procurer ce que leur cœur réclame.
Si tu le veux, tu le peux bien...

Tu sais aussi qu'une jeune innocente
Est sujette à plus d'un péril :
La vertu si souvent ne tient que par un fil !
Oh ! que tu calmerais de mamans et de tantes

En apportant quelque variante
Aux registres d'Etat civil !

De même montre-toi gentille et non barbare
Envers les aiguilleurs, équipes, serre-freins
Qui travaillent à notre gare.
De grâce, reads, pour eux, les accidents plus rares

Et plus fréquents pour nous les trains
Sur la ligne d'Evian-les-Bains.

Inocule à nos journalistes
Le divin sérum de la Paix,
Au rédacteur du Nouvelliste
Ainsi qu'aux autres du Valais.
Prends pour l'aider, s'il faut, un exorciste,
Les abonnés paieront les frais.

Nouvel-An, ma longue requête
Sèchement te fatiguera.
Tu débutes par une fête
Qui pour nous se prolongera
Si tu détruis les maux de tête
Les puces et le choléra,
Si tu décides que s'arrête
Le malfaisant phylloxéra,
Si tu rends l'homme un peu moins bête,
Et cœtera, et cœtera.

J. B.

Grains de bon sens

Fin d'année

La Sainte Ecriture est d'une éloquence incomparable lorsqu'elle nous représente la rapidité avec laquelle notre vie s'écoule et disparaît. « Mes courtes années ne font que passer, et je marche dans une voie dans laquelle je ne reviendrai plus... Mes jours passent sur la terre comme une vapeur qui se dissipe... Notre vie est une fumée qu'on aperçoit et qui, l'instant d'après, s'est évanouie ; elle est pareille à l'ombre qui s'efface, au courrier qui précipite sa course, au navire qui fend les flots agités et dont on perd immédiatement la trace, à l'oiseau qui traverse la nue, à la flèche qui sillonne l'air ; l'air qu'elle divise se rejoint aussitôt sans qu'on reconnaisse par où elle est passée. Ainsi nous ne sommes pas plus tôt nés que nous avons cessé d'être et notre souvenir se perd avec notre présence. »

Ce n'est pas sans une certaine tristesse que nous entendons ou lisons ces paroles, elles sont si vraies !

Si nous voulons faire la revue de l'année qui va finir, nous avons déjà peine à nous remémorer tel événe-

ment qui fit grand bruit, il y a quelques mois seulement, et les personnages qui en furent les acteurs. Qui parle encore du tremblement de terre de Messine, de la catastrophe de Nax ? tout cela est déjà si loin ! Qui parle aujourd'hui de ce roi dont on louait hier l'intelligence et le patriotisme ? Nous nous demandons ce qu'est devenu cet homme d'Etat qui présidait aux destinées d'un grand peuple, le ministre tout puissant qui persécutait l'Eglise et, dans son orgueil insolent, rêvait de la détruire ; ils vivent encore et le silence s'est fait autour de leur nom. J'ai vu l'impie élevé comme le cèdre du Liban ; je n'ai fait que passer et il n'était plus !

Et si tout ce monde qui brille, s'impose à l'attention, commande la crainte ou le respect disparaît et s'efface « comme une ombre, comme une fumée » qu'en peut-il être, qu'en sera-t-il de nous perdus dans la foule, de nous que personne ne connaît hors de notre village ou de notre petite ville ?

Cependant nous avons notre ambition et nous n'entendons pas être comptés pour rien ; nous voulons être quelque chose : conseiller dans notre commune, ou tout au moins garde-champêtre ou père à la montagne ; et pour nous élever jusque là que d'intrigues, que de cabales, que de sollicitations !

Vaut-il vraiment la peine de se donner tant de mal pour si peu : paraître un instant, s'exposer à la critique et disparaître !

Nous devrions, semble-t-il, commencer par nous assagir et comprendre que vaine est la gloire du monde comme le proclamait ce grand roi, qui, après avoir été au faite du pouvoir et des honneurs, confessait humblement que tout est vanité excepté aimer Dieu et le servir lui seul.

Servir Dieu, être homme de bien, c'est encore, après tout, le moyen le plus sûr pour avoir, même en ce bas monde, la gloire solide et vraie, si toutefois l'homme de bien peut la désirer un seul instant.

Il est dit en effet que « la crainte du Seigneur donne la gloire, la louange et la joie. »

D.

LES ÉVÉNEMENTS

Le Dr Cook imposteur ?

Le Dr Cook est-il un héros ou un imposteur ? Telle est la question ardemment discutée depuis que l'explorateur américain a lancé, au début de septembre, sa dépêche sensationnelle annonçant qu'il avait conquis le Pôle nord.

Cook fut reçu à Copenhague en triomphateur ; l'université de la capitale danoise le nomma docteur *honoris causa*, et New-York lui décerna sa bourgeoisie d'honneur. Mais, dès le lendemain, sa découverte du Pôle était mise en doute.

Quelques jours plus tard, Peary télégraphiait qu'il en revendiquait la conquête. La discussion n'en devint que plus vive.

Tandis que Cook se tenait sur une prudente réserve, Peary déniait avec passion la victoire de son concurrent. L'opinion publique, un peu sceptique à l'égard de Cook, admettait plus volontiers les affirmations de Peary ; mais elle fut désagréablement surprise

par l'attitude observée par ce dernier, attitude qui provoqua un revirement en faveur de Cook.

Celui-ci déclarait qu'il fournirait les preuves de sa découverte à l'Université de Copenhague. Mais des accusations furent récemment formulées contre lui par MM. Loose et Dunkle, et la commission scientifique chargée d'examiner les documents de Cook a prononcé que la preuve de son voyage au Pôle n'était pas faite.

L'opinion générale en tire immédiatement la conclusion que Cook est un imposteur. C'est aller un peu vite en besogne, car ces deux alternatives — preuve de la découverte du Pôle et imposture — ne sont pas les seules qui peuvent se présenter.

Il est, en effet, possible que Cook ait été au Pôle et ne puisse en rapporter la preuve. Dès son retour, certains explorateurs déclaraient cette preuve difficile à faire. Il se peut aussi que Cook ait cru, de bonne foi, avoir atteint le Pôle nord et se soit trompé.

Cook a beaucoup nui à sa propre cause en annonçant qu'il rapporterait la preuve de son exploit, alors qu'il se trouvait dans l'incapacité absolue de le faire. Et c'est ce qui explique et justifie le mouvement d'opinion qui se manifeste de tous côtés contre lui depuis le prononcé de la commission universitaire danoise.

Ce revirement profite à Peary, auquel on ne reproche plus ses accusations contre son rival depuis qu'on les considère comme fondées.

Nous nous demandions, récemment, si Cook répondrait aux allégations formulées contre lui par MM. Loose et Dunkle. Mais il garde le silence le plus absolu, aussi bien au sujet du réquisitoire de ces deux accusateurs qu'au sujet de la décision des savants danois. Et ce silence paraît suspect à ceux même qui ont jusqu'ici pris sa défense...

Cook — auquel on reproche aussi d'avoir dit, contrairement à la vérité, qu'il avait réusé l'ascension du mont Mac Kinley en 1906 — est-il donc un imposteur ? Toutes les présomptions tendent à le faire croire.

Mais les verdicts de culpabilité ne doivent pas être prononcés à la légère. La querelle du Pôle n'est pas terminée. Le seul point scientifiquement acquis au débat, c'est que le Dr Cook n'a pas rapporté la preuve de sa conquête du Pôle nord.

Nouvelles Etrangères

Inondations là, sécheresse ici.

— Tandis que l'Espagne est inondée par des pluies torrentielles, la sécheresse menace de détruire toutes les récoltes aux Canaries. Dans cet archipel qui vient d'être le théâtre d'une éruption volcanique, la température est aussi élevée qu'en plein été. On ne se souvient pas, de mémoire d'homme, d'en avoir vu de semblable à cette époque de l'année.

Volour de tableaux. — On mande de Dresde au « Berliner Lokal-Anzeiger » :

La police de Dresde vient d'effectuer une prise sensationnelle. En procédant à une perquisition au domicile d'un Russe nommé Nodrof, qui se disait artiste peintre, le commissaire a découvert chez lui, soigneusement cachés, un certain nombre de tableaux de maîtres, provenant de diverses galeries et musées d'Europe. Parmi ces tableaux se trouvait notam-

ment un Van Dyck, de la galerie Harrach, à Vienne, la « Tête d'enfant », volée en 1908, dont la valeur est estimée à 150,000 marks (187 mille 500 francs). On a trouvé également dans la cachette plusieurs tableaux volés à la galerie Arnold, à Dresde.

On soupçonne encore Nodrof d'être l'auteur de plusieurs vols analogues commis aux musées de Berlin et de Hambourg. On a trouvé en effet, chez Nodrof, une somme d'argent considérable provenant vraisemblablement de la vente des tableaux volés. Nodrof a été arrêté juste au moment où il se préparait à passer la frontière.

Les suites d'un crime. Des inspecteurs de la Sûreté ont arrêté, hier matin, dans une banque, 24, rue Laffitte à Paris, un sujet russe nommé Guilowitch, âgé de 25 ans, qui, en octobre 1908, assassinait, à Saint-Petersbourg, pour le voler, un secrétaire nommé Podleski, étudiant, âgé de vingt-cinq ans.

L'assassin avait mutilé atrocement le cadavre afin qu'on ne le reconnût pas, puis il s'était approprié ses papiers et avait gagné Paris pour toucher une somme de 700 roubles que possédait la victime dans la banque de la rue Laffitte.

La Sûreté générale, prévenue par la police russe, avait mis ses meilleurs limiers en campagne et avait retrouvé la trace de l'assassin dans un hôtel de la rue de Provence.

Amené à la Sûreté générale, Guilowitch, dans la soirée, trompant la surveillance de ses gardiens, s'est empoisonné avec du cyanure. Son cadavre a été envoyé à la Morgue.

Un engagement au Tchad. — Les journaux français publient la note officielle suivante :

Le ministre des colonies vient de recevoir un cablogramme du colonel Moll, commandant militaire du territoire du Tchad, annonçant qu'un camp de méharistes du Kanem, établi à 45 kilomètres au nord-est de Mao, a été attaqué le 27 novembre dernier, à trois heures du matin, par 300 guerriers du Borkou.

Nous avons eu 30 tirailleurs tués ou disparus. Le camp a été brûlé et tous les animaux grièvement blessés ou tués. Le lieutenant Moutot a été blessé à l'épaule gauche.

C'est un incident de notre action en Afrique sur les confins du désert, où nous abritons les populations sédentaires et productrices contre les actes de brigandage des nomades, et c'est un contre-coup lointain de la prise d'Abecher, qui a rapproché le sultan déchu de Ouadai, établi dans le Darfour des Koans du Tibesti et du Borkou.

Le colonel Moll a pris des mesures immédiates pour renforcer les postes du Kanem par tous les moyens disponibles.

La popularité des « guérisseurs ». — Il vient de mourir à Marjevols, à l'âge de quatre-vingt ans un « guérisseur » de campagne dont la réputation s'étendait non seulement en Lozère, mais sur une grande partie des Départements limitrophes du Cantal et de l'Aveyron.

Il se nommait Pierre Crespin, mais était communément désigné par le diminutif « Pierret ».

Il savait tout juste lire et écrire. Les remèdes ordonnés par lui étaient des plus simples. Ils avaient pour base la poix de cordonnier et la feuille de frêne ou de noyer. La poix servait à confectionner les emplâtres, topiques, etc. Les feuilles entraient dans la composition des médicaments intérieurs ; tisanes, décoctions, toniques. Il tâchait en outre de remonter le moral des malades en leur inspirant confiance.

A Marjevols il jouissait d'une telle popularité que malgré son manque d'instruction, il fut pendant de longues années conseiller d'arrondissement et que, à chaque renouvellement du conseil municipal, il était élu le premier et souvent le seul de sa liste.

Nouvelles Suisses

Un legs au Polytechnicum. — Le conseiller intime de commerce M. Ehler, à Francfort sur le Main, décédé dans le courant de l'été dernier, a fait à l'Ecole polytechnique fédérale un legs de 50,000 fr. (après déduction de l'impôt sur les successions de 4000 fr.). Le Conseil fédéral a accepté ce legs et il a exprimé ses remerciements à l'exécuteur testamentaire ainsi qu'aux héritiers du testateur.

Mère de roi propriétaire à Lucerne. — A propos de l'avènement du nouveau roi de Belgique, le « Vaterland » rappelle que la mère du souverain, la comtesse de Flandre, possède sur le territoire de la commune d'Horw, au bord du lac des Quatre-Cantons, une magnifique villa qu'elle habite chaque année pendant la belle saison. Le nouveau roi venait souvent l'y saluer.

La comtesse de Flandre est très aimée à Horw, où les pauvres et les sociétés locales ont souvent bénéficié de ses largesses. Fervente catholique, elle fait actuellement construire sur sa propriété une ravissante chapelle.

Singulier accident. — Mercredi dernier, trois ouvriers étaient occupés dans un hangar des usines métallurgiques de Roll, à Gerlafingen, Soleure, à trier de vieilles pièces de fer. Alors qu'ils défonçaient un flacon provenant de quelque fabrique de produits chimiques, deux des hommes furent pris de vomissements, ensuite de l'odeur irrespirable qui s'échappait du dit flacon. Le troisième parut ne rien ressentir et à midi alla diner comme d'habitude pour reprendre son travail à 1 heure. Se trouvant mal peu après, il fut aussitôt conduit chez un médecin qui constata un empoisonnement provoqué par l'aspiration de vapeurs provenant d'une substance chimique non encore analysée. Malgré tous les soins, le patient, jeune homme du nom de Fluckiger, succombait vendredi.

Les cambrioleurs. — Une tenta-

tive de cambriolage, suivie d'une tentative de meurtre a été perpétrée mercredi soir à Saint-Gall dans la maison appelée Silbstrücke, sise rue de Steinach. Un café se trouve au bas de l'immeuble. Vers 7 heures, l'aubergiste entendit du bruit à l'étage supérieur. Pensant avec raison avoir affaire à quelque cambrioleur, elle appela le monteur Tobler habitant au second et, accompagnée de ce dernier, monta au haut de la maison. Dans un cabinet, un homme s'était caché. Tandis que Tobler tenait à l'extérieur la porte fermée, la femme s'empressa d'aller quérir la police. Soudain, une détonation retentit. C'était le malfaiteur qui tirait à travers la porte. Tobler ne fut pas atteint. Une seconde balle n'eut pas plus de résultat.

Tobler n'était pas blessé. A ce moment, le malfaiteur enfonça la porte et tira une troisième fois sur le monteur qui, atteint au cou, tomba, tandis que le meurtrier prenait la fuite. Tobler se releva et tenta de le poursuivre, mais affaibli par la perte du sang, il tomba bientôt. On n'a pu retrouver le coupable : mais deux italiens suspects ont été arrêtés peu après à la gare de St-Fiden au moment où ils allaient monter dans un train.

Cinématographe interdit aux enfants. — De même que la Municipalité de Lausanne, la Municipalité de Vevey a décidé d'interdire l'entrée aux représentations de cinématographe aux enfants âgés de moins de 15 ans, non accompagnés de leurs parents. Sont exceptées, les représentations destinées à la jeunesse, dont le programme devra être préalablement soumis à la direction de police et qui seront données de jour.

Petits aventuriers. — L'autre jour, deux gamins de onze et douze ans frappaient à la porte de l'hospice du Gotthard et demandaient à être reçus pour la nuit. Interrogés, ils dirent être partis de Kussnacht (Schwytz) et aller rendre visite à leur père se trouvant à Airolo. De l'hospice, on téléphona au syndic d'Airolo lequel se renseigna de son côté à Kussnacht après avoir vain cherché dans la localité le père des enfants. A Kussnacht, on répondit qu'en effet les gamins avaient disparu. Ils y furent ramenés le lendemain. Leur tour de force, qui eût pu sans doute causer leur mort si une bourrasque de neige avait éclaté, mérite d'être signalé, ainsi que la fessée qui leur fut administrée au retour.

Double asphyxie. — On signale à Berne, deux cas d'asphyxie survenus dans des locaux différents, mais dus à la même cause, un fourneau à chauffage permanent, laissant échapper de l'acide carbonique.

Le premier de ces cas est celui d'un étudiant en chimie du Polytechnicum fédéral, qui était venu passer les fêtes de fin d'année chez ses parents. Fils unique d'un fonctionnaire, il a succombé dans la nuit de jeudi à vendredi. Un accident semblable est arrivé au garde de nuit Wutrich, d'une fabrique de la Matte ; cette se-

conde victime n'a pu être rappelée à la vie, non plus.

Rixe sanglante. — Une scène d'une rare violence s'est déroulée la veille de Noël près de Neumarkt, à Zurich. Attirés par le bruit d'une lutte les agents de poste voisin des prédicateurs se trouvèrent en présence d'une foule de deux cents individus, en partie simples spectateurs, en partie acteurs dans la bagarre qui avait éclaté en cet endroit entre deux associations d'ouvriers allemands et danois. Des secours furent mandés et la police dispersa les manifestants sabbat au clair. Elle eut quelque peine à s'emparer des principaux coupables, une vingtaine d'individus qui se lardaient à coups de couteau ou frappaient avec des clés. La bataille dut être féroce car l'un des blessés n'avait pas moins de huit coups de couteau dans le bas ventre, la poitrine et à la tête, d'autres avaient les mains coupées. Quinze arrestations ont été maintenues.

Le tapis d'Abdul Hamid. — Les superbes tapis du sultan détrôné de la vieille Turquie sont actuellement exposés à Zurich où ils excitent une curiosité bien naturelle. On en admire plus particulièrement cinq qui sont de vrais chefs-d'œuvre. Ces tapis, qui proviennent de la résidence d'Yildiz Kiosk, sont estimés de 20 à 40,000 francs. Ils sont tous fabriqués à la manufacture impériale de Fezhaü, qui ne travaille que pour le sultan.

Ces tapis révèlent les goûts européens d'Abdul Hamid ; car si les teintes vives rappellent l'art oriental, le dessin est français. Ils représentent des jardins, ou encore un kiosque avec des cadres divers. Ils sont en reliefs et servaient de portières soit dans la grande salle d'audience d'Yildiz, soit dans la salle de conférences du château, soit encore dans le boudoir d'Abdul Hamid. Ils témoignent tous du goût de l'ex-sultan et vont être exposés de ville en ville jusqu'à ce que quelque preneur se présente.

La Région

Electrocution. — Charles Wirz, 38 ans de Mensikon (Argovie, marié, père de cinq enfants, chef surveillant de l'usine électrique des Farettes sur Aigle (Forces motrices de la Grande-Eau), qui faisait des mesures pour rechercher une perte de courant derrière le tableau, est venu en contact avec un conducteur primaire où le courant était de 20,000 volts et a été tué net. Les soins les plus entendus et les plus prolongés n'ont pu réussir à le rappeler à la vie.

La ligne du Centovalli. — Mardi, a eu lieu la visite en automobile du tracé de la ligne du chemin de fer projeté de Pontebrolla à Domodossola par le Centovalli et le val Vigizzo. Y ont participé MM. le professeur Hennings, de l'Ecole polytechnique fédérale, l'ingénieur Fulgenzio Borzanigo,

délégué du gouvernement, les députés Maggini et Bossi, les ingénieurs Galli, pour la commission du Grand Conseil, Bailli, junior, pour le comité d'initiative, Sutter, auteur du projet, accompagné de l'ingénieur de Salis. Une première halte a eu lieu à Santa Maria Maggiore, où un accueil chaleureux a été fait aux visiteurs par l'autorité communale et la population. Ensuite un banquet a eu lieu à Domodossola, où l'accueil a été encore plus enthousiaste. Le syndic Falcioni a prononcé un discours, ainsi que MM. Maggini, Borzanigo et Bossi. Au retour un souper a été servi à Pallanza.

Le tracé a fait une très bonne impression, parce que bien choisi et bien étudié dans tous ses détails.

Nouvelles Locales

Procès de Presse

A la suite de divers incidents et de polémiques, dont toute la presse suisse s'occupa en leur temps, le chevalier Mola, inspecteur des C. F. F., à Domodossola, a intenté au « Briger Anzeiger », un procès, encore pendant devant les autorités judiciaires de Brigue.

A la suite des dépositions faites contre lui, au cours de l'instruction de ce procès, par trois employés suisses, à Domodossola, MM. C. Tresch, vétérinaire de frontière, Hermann Brosy, employé, et X. Folly, receveur des douanes, M. Mola porta plainte, en diffamation et faux témoignages, contre ces derniers, devant la justice italienne. Le juge d'instruction de Domodossola, après examen du dossier et enquête, reconnut et déclara, au mois d'août dernier, la plainte non fondée, rendit une ordonnance de non lieu, mettant ainsi hors de cause les trois suisses incriminés. M. Mola recourut en appel à Turin. La Cour d'appel de Turin, jugeant en dernier ressort, et définitivement, sans possibilité d'un nouveau recours, vient de confirmer l'arrêt du juge de Domo, bien que M. Mola eût appelé en témoignage des comités et des comités italiens, même un évêque.

Cet arrêt cause une très vive satisfaction à Domodossola, non seulement dans la colonie suisse unanime, mais aussi dans toute la population, où les trois accusés jouissent de la considération et de la sympathie générales, ainsi que le constate la presse d'Osso-la.

Quant au procès contre le « Briger Anzeiger », dans lequel MM. Tresch, Brosy et Folly ne sont en aucune façon impliqués, si ce n'est comme témoins, il sera probablement appelé seulement au mois de mars prochain : il est attendu avec curiosité.

L'accusation contre nos trois compatriotes de Domodossola, ayant été rendue publique, en son temps, il paraît équitable, que soit également publiquement proclamée, la reconnaissance de leur absolue innocence.

avec sa marraine, afin de remonter sa garde-robe.

M. Rambert a autorisé le voyage. Son appartement, toujours ouvert en raison de ses fréquentes allées et venues, pouvait recevoir ces dames que leur femme de chambre servirait et qui mangeraient au restaurant.

Mlle Philomène n'a fait aucune opposition, bien décidée à ne pas contrevenir, dès le début, cette volontaire à laquelle personne, dans un entourage mercenaire ou indifférent, n'avait jamais résisté. La tante et la nièce se sont mises en route.

Luce, à Paris, a passé tout son temps à courir les magasins les plus élégants, Mlle Philomène l'a suivie sans protestation. Luce a fait de nombreuses emplettes, de nombreuses commandes : mademoiselle qui lui a fait judicieusement observer que c'était un peu trop. Luce n'a pas voulu l'entendre, Mlle Philomène n'a pas réclamé. Luce a acheté et fait faire des toilettes excessivement chères, mais excentriques comme son tour d'esprit, voyantes, tapageuses, à effet.

M. Rambert les a accueillies sans enthousiasme, avec un ennui secret, plutôt, et non consenti, de voir s'enfuir, par la porte qui s'ouvrait pour Luce, le calme et le silence de sa demeure, si précieux pour un homme d'études et de travail.

FEUILLETON DU NOUVELLISTE VALAISAN

Mademoiselle Millions

III

— Ta tante est arrivée depuis deux jours. Elle veut bien consentir à demeurer ici tant... que tu y seras toi-même, et à remplacer, près de toi, ta pauvre mère.

— Bon ! fit Luce, je vois ce que c'est ! Marraine va être mon chaperon, mon mentor...

— Cela te déplaît ? fit la vieille fille.

— Non, dit Luce vivement, j'aime bien mieux vous qu'une autre, seulement je vous plains marraine...

— Pourquoi ?

— Parce que je ne suis pas commode, et vous n'aurez pas toutes vos joies avec moi.

— Luce, fit sévèrement M. Rambert, j'espère que tu sauras reconnaître le dévouement de ta tante, qui a quitté temporairement sa solitude, sa maison, ses habitudes,

pour venir près de toi ; que tu lui seras soumise, que tu la respecteras...

— Oh ! cela, répliqua Luce, je ne le promets pas, mais je l'aimerais beaucoup. Cela suffit n'est-ce pas, marraine ?

— Oui, mignonne, répondit fièrement mademoiselle Philomène, car on ne contriste jamais ceux que l'on aime par son irrévérence ou son indocilité.

— Ah ! ah ! dit Luce, toujours joyeuse, comme vous avez gentiment arrangé ce que je vois qu'avec vous je n'aurai qu'à me bien tenir, si je veux l'emporter !

Et se retournant vers Aymeric qui, s'étant levé à son arrivée, était resté debout :

— Je n'ai pas encore salué monsieur, dit-elle d'un ton interrogateur.

— Vous ne me connaissez pas, mademoiselle ?

— Pas le moins du monde, et vous ?

— Aymeric de Penmarc'h ! — elle eut l'air de tomber des nues... — Ah ! bien, si je m'en serais jamais douté !... Vous êtes fièrement changé !

— A mon avantage, mademoiselle ?

— Non, répondit-elle calmement, vous avez vieilli et pris l'air d'un homme sérieux, tout à fait.

— Vous aussi, mademoiselle, vous avez changé.

IV

Depuis que Luce est revenue de France, le caractère joyeux, indépendant, bizarre qu'elle a montré dès son arrivée, ne s'est pas démenti. Parfois, il fait sourire son père, le plus souvent il l'agace. Quant à mademoiselle de Sainte-Pérelle, il l'inquiète d'autant plus que seule, elle a la tâche ardue de réfréner ses emportements, de résister à ses caprices, et de l'améliorer, si toutefois c'est encore chose faisable.

Dès le lendemain de son arrivée, la jeune fille a, suivant une des expressions pittoresques dont elle n'est que trop coutumière « remballé » Frailein Jacob, une pauvre fille douce, timide, romanesque, qui, venue en France pour chercher une position d'institutrice, ne devait certes pas envier une élève ressemblant à sa compagne de route...

Ensuite, Luce était à la joie de son arrivée, de son installation, ce qui l'a occupée trois ou quatre jours. Puis elle s'est avisée qu'elle n'avait rien à se mettre, pas une robe, pas un chapeau, seulement des vieilleries qui lui donnaient l'air « antique », et elle a demandé à son père, avec la gentillesse qu'elle sait mettre au service de ses désirs pour les faire triompher, la permission d'aller à Paris,

Mahe. — (Corr.) — A l'exemple de bien d'autres localités, une Société de Développement et de Secours mutuels vient de se fonder chez nous.

Cette association, dont la direction est confiée à un Comité de 4 membres : Président, vice-président, secrétaire et caissier, est limitée à 50 sociétaires. Le nombre d'adhésions atteignant à ce jour la quarantaine, l'élite de nos concitoyens, nul doute que cette corporation ne soit bientôt au complet. La caisse, ayant déjà un petit fonds de réserve, est alimentée par une cotisation mensuelle : ce qui sera un puissant encouragement à une sage économie, vertu qui, de nos jours, tend malheureusement à disparaître du cœur du jeune homme.

Récemment constituée, la société en question, aux principes foncièrement catholiques et conservateurs, a des bases solides ; des règlements, sagement élaborés, inspirent, de la part de ses adhérents, de vifs sentiments de foi, de solidarité et de bienfaisance ; n'est-elle donc pas destinée à rendre de précieux services à ses membres et, au besoin, à la population tout entière de notre commune ! Aussi a-t-elle débuté par un magnifique élan de confraternité. Qu'elle vive et qu'elle prospère ! Et, en avant, pour Dieu et la patrie !

Un conservateur progressiste.

Muraz. — (Corr.) — Voici un petit compte-rendu qui, bien qu'un peu attardé, n'est peut-être pas tout à fait dépourvu d'intérêt.

Le 8 novembre dernier une petite procession défilait dans la rue principale de Muraz Collombay. La Croix, M. le Curé de la Paroisse, les enfants des écoles, la composent. Elle avait débuté par le Vani Sancte Spiritus et la bénédiction des enfants, puis elle se déroula au chant des Litanies des Saints.

Mais où va-t-elle ? Quel est son but ? On la voit prendre l'avenue de l'école. Bientôt le beau portail du nouveau bâtiment scolaire lui ouvre ses vantaux et les larges corridors résonnent aux accents de l'hymne sacrée. On gravit le second étage. M. le Curé, revêtu du surplis et de l'étole dit les prières liturgiques, bénit la salle de classe et le logement du personnel enseignant. On se replie vers le premier étage, où la même cérémonie se répète.

Précieux souvenir, date à noter, heureux élèves qu'une pieuse et bienveillante précaution met à l'abri des Puissances ennemies !

Prospère maintenant, bel édifice, sous les sages administrations, religieuses et civiles ; sois un foyer de lumières et de vertus, une pépinière où se récoltent les arbres à bons fruits, un jardin à réjouir les regards du divin Jardinier et les cœurs qui se sont dévoués à ton édification. Procure leur une double gloire.

Un ami de l'enfance.

† **Sion.** — Décès. — Mercredi dernier est décédé à Sion, à l'âge de 72 ans, Madame Philomène de Riedmatten, née de Kalbermatten. La défunte laisse le souvenir d'une personne d'une grande dignité et dont la bonté de cœur et la charité délicate et avisée étaient inépuisables.

R. I. P.

Conférences d'instituteurs — Il n'y aura pas de conférences d'instituteurs par arrondissement pendant le cours scolaire 1909-10. Aussi n'est-il pas proposé de sujet spécial à traiter. Elles seront exceptionnellement remplacées par l'assemblée générale de la Société valaisanne d'éducation, qui se tiendra à Sion en avril prochain.

Grimentz. — (Corr.) — Il y a quelques années, un amateur de skis, charmé par la situation favorable de la contrée pour ce genre de sport, vint à Grimentz passer quelques jours pendant le mois de janvier. Les habitants furent tout d'abord très étonnés en voyant un beau matin passer à travers leurs campagnes, à une vitesse vertigineuse, un homme qui, disait-on, avait attaché à ses pieds de

longs patins de bois. Le premier étonnement passé, les habitants se laissèrent vite émerveiller, par ce nouveau sport qui, vu la disposition topographique du pays et sa situation reculée, pouvait leur être d'un grand secours. Les jeunes gens surtout s'éprouvèrent vite du nouveau sport. Chacun se procura une paire de skis et après quelques débuts difficiles, le succès arriva bientôt. Déjà la première année on put voir d'audacieux skieurs tenter les magnifiques pentes qui se trouvent au pied du sol de Torrent. Bien plus, l'année dernière la jeune troupe se faisait représenter au cours cantonal de skis à Louèche-les-Bains et son représentant y mérita un prix. Cette année tout alla si bien qu'on proposa de franchir le col de Torrent. Le temps favorable et les bonnes dispositions de la neige encouragèrent les amateurs. Aussi lundi, 27 décembre, une caravane de quinze skieurs, tous de Grimentz, partit de ce village pour tenter la traversée du col de Torrent.

Partie à 3 h. 1/2 du matin de Grimentz, la caravane arriva saine et sauve à 9 h. sur le col. De là par une magnifique et rapide traversée, la troupe arriva à Evolène juste au moment où les Evolénards sortaient de l'office divin. Les Evolénards ne pouvaient en croire leurs yeux en voyant arriver ces touristes d'un nouveau genre pour eux. Mais bientôt l'étonnement fit place à l'admiration et tous reçurent la caravane très amicalement.

Partie d'Evolène à 1 h. la caravane arriva à Sion à 6 h. 1/2. De là elle regagna Sierre puis Grimentz où tous arrivèrent sains et saufs, mardi soir.

Vive les skis !

A.

Chalais. — (Corr.) — En coupant du pain. — Un jeune garçon s'occupait à couper du pain dur, en le tenant appuyé contre sa poitrine. Le couteau, tiré fortement, traversa le pain et vint frapper la poitrine du jeune imprudent. Le sang jaillit aussitôt en abondance, et, sans secours, le malheureux aurait pu perdre la vie à l'instant.

Parents, prenez garde à vos enfants : coupez vous-mêmes leur morceau de pain. Vous éviterez bien des désagréments.

G. de C.

L'Album de l'Exposition cantonale de 1909 à Sion. — Enfin, le voilà, fraîchement lancé dans le monde, sans autre prétention que celle de plaire par ses dehors modestes, cachant un petit trésor de souvenirs, chers au cœur de tout bon patriote valaisan et de nos nombreux visiteurs et amis.

L'Album Souvenir, édité par M. Pasche, photographe, à Sion, arrive au bon moment, à cette époque de l'année où beaucoup se demandent ce que l'on pourra bien s'offrir à Noël ou au Nouvel-An, pour présent ou étrennes. C'est tout trouvé ; l'Album de l'Exposition arrive à souhait. Son intérêt national, au triple point de vue agricole, industriel et artistique, la modicité de son prix, la date mémorable qu'il fixe désormais, les scènes grandioses et inoubliables qu'il nous rappelle, en font, un ouvrage attrayant pour tous ; un album précieux que nos descendants consulteront avec un pieux souvenir.

Cet album, qui renferme plus de cent vues de l'Exposition et des fêtes et cortèges qui l'ont marquée, a été déjà expédié à tout souscripteur et mis en vente, dans les principales librairies du Canton. Il en a été tiré un millier d'exemplaires seulement, c'est dire que ceux qui en désirent feront bien de se hâter.

Agenda du Valais 1910 — L'édition de 1910 de ce vade-mecum ne devant pas tarder à être épuisée, les personnes désireuses de le posséder feront donc bien de se presser d'en demander, soit aux dépôts ordinaires, soit, à ce défaut, en remplissant le bulletin de commande figurant au annonces du journal où il paraît pour la dernière fois. Une carte correspondance peut aussi être utilisée dans ce but. Enfin l'envoi de 2 fr. en timbres-poste sous pli fermé donne

également droit à recevoir immédiatement franco l'Agenda du Valais 1910 Voir aux annonces.

Valaisan à la Police genevoise. — Nous lisons dans la Suisse :

Le Département de justice et police a nommé sous-inspecteur des gardes-ruraux M. Ernest Derivaz, actuellement garde-port.

C'est un fidèle et loyal fonctionnaire, d'origine valaisanne, qui débuta à Genève comme garde particulier au service de M. Henneberg, propriétaire du Vélodrome de la Jonction. M. Derivaz fut ensuite garde à Carouge, puis chargé de la surveillance du port.

La loque des abeilles

Le Conseil fédéral, faisant droit à d'instances et réitérées demandes des apiculteurs, a pris, en date du 3 décembre, un arrêté déclarant la loque des abeilles contagieuse et comme présentant un danger général, arrêté dont voici le texte :

Le Conseil fédéral suisse, Considérant que la maladie connue sous le nom de loque des abeilles est de nature contagieuse ; que cette affection, par la grande extension qu'elle a prise, compromet l'élevage des abeilles dans plusieurs régions du pays ; que, par conséquent, cette maladie présente un caractère de danger général ;

En application de l'article 1er, alinéa 4, de la loi fédérale du 8 février 1872 concernant les mesures de police à prendre contre les épizooties ;

Sur la proposition de son département du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, arrête :

Art. 1. La loque des abeilles (loque puante et non puante, couvain aigre) est reconnue comme une maladie de nature contagieuse, infectieuse et présentant un danger général : elle est intercalée, comme chiffre 12, dans la liste des épizooties insérée dans l'article 24 du règlement d'exécution du 14 octobre 1887 sur les mesures à prendre contre les épizooties.

Art. 2. Les cantons désigneront des personnes compétentes (inspecteurs de la loque), qui ordonneront et surveilleront le traitement et la désinfection des ruches malades et procéderont à l'inspection des ruchers suspects (art. 5).

L'exercice de ces fonctions peut être confié par les cantons aux associations d'apiculture (caisse d'assurance instituée par la société des apiculteurs suisses, société romande d'apiculture).

Art. 3. Tout propriétaire de ruches atteintes de la loque doit en faire la déclaration sans tarder à l'autorité compétente.

Il est tenu d'observer en tous points les instructions données par l'inspecteur délégué ou ses agents, de prêter son aide, selon ses forces, aux travaux de nettoyage et de désinfection de son rucher et, le cas échéant, de mettre dans ce but son personnel à la disposition de l'inspecteur.

Art. 4. Il est interdit de vendre, de prêter ou de donner des colonies, rayons, ruches ou ustensiles provenant d'un rucher infecté. Les ruches non occupées et les récipients servant au miel ou aux rayons seront fermés, de manière que les abeilles ne puissent y pénétrer. Aucune colonie ne peut être replacée dans une ruche infectée, avant que celle-ci ait été désinfectée à fond.

Art. 5. Dans le rucher infecté, la lutte contre la loque consiste essentiellement dans la destruction des germes de la maladie. A cet effet, les abeilles qui peuplent les ruches atteintes seront tuées par les vapeurs sulfureuses ou réunies en essaims artificiels dans les boîtes à essaims où elles seront séquestrées durant trois jours, après quoi elles seront mises sur des rayons de cire gaufrée.

Les rayons qui renferment du couvain ou des restes de larves seront arrosés de pétrole et enterrés. Tous les autres rayons seront brisés et fondus.

Les ruches en pailles qui ont contenu des colonies malades seront détruites par le feu. Les ruches en bois et les ustensiles qui auront été en contact avec les colonies malades ou les rayons infectés seront lavés dans une solution chaude d'eau de soude (10 pour cent) ; ils seront ensuite passés à la flamme d'une lampe à benzine ou cuits pendant une heure dans une solution de soude à 40 pour cent.

Si les colonies sont placées dans un rucher, il faudra également laver à fond à l'eau de soude toutes les parties du rucher : plancher, tables, supports, etc., qui auraient pu être en contact avec les germes de la maladie, ou bien les enduire d'une couleur à l'huile.

On bêchera la terre qui se trouve devant le rucher ; si cette opération n'est pas faisable, on désinfectera le sol.

Art. 6. Les inspecteurs désignés pour la lutte contre la loque ont le droit de procéder à des inspections de tous les ruchers situés dans une région suspecte et d'y rechercher la présence de la maladie.

Art. 7. Les infractions aux dispositions qui précèdent seront punies d'une amende de 10 francs à 500 francs conformément à l'article 36, alinéa 2, de la loi fédérale du 8 février 1872 concernant les mesures de police à prendre contre les épizooties. Les dispositions du Code pénal sont applicables à ceux qui propagent la maladie par malveillance.

Accident de Chemin de Fer à la gare d'Evionnaz

Un très grave accident de chemin de fer a failli avoir lieu jeudi matin à la gare d'Evionnaz.

Le train de marchandises partant à cinq h. 55 min. du matin avait laissé sur la voie un wagon ouvert chargé de sable. Ce wagon n'ayant pas été garé fut heurté à 7 h. 15, par le train de luxe passant à Sion à 7 h. et marchant à raison de 80 km. à l'heure à Evionnaz.

La locomotive projeta le wagon de sable en avant et le lança hors des rails. Le train de luxe fut arrêté juste à temps pour éviter un déraillement.

La machine a été gravement endommagée.

Le train rebroussa jusqu'à St-Maurice pour remonter ensuite jusqu'à Sion et Brigue avec un fort retard, remorqué par une autre machine.

Le wagon tamponné a été réduit en miettes, les roues et débris de bois jonchaient le sol profondément labouré. Les rails sont tordus.

M. Nicod, ingénieur de la voie à Sion est descendu sur place avec un représentant des C. F. F. à Lausanne et M. Gross, juge instructeur à St-Maurice.

Le déblaiement a été commencé de suite par 25 ouvriers.

Grâce à la double voie, l'interruption du service a duré seulement deux heures le matin. Actuellement tout circule normalement.

Un témoin oculaire affirme qu'une gerbe d'étincelles jaillit lorsque le choc se produisit.

Dans les wagons du train de luxe les voyageurs n'ont presque rien remarqué. Il n'y a aucun blessé.

Douane et express.

La direction générale des douanes a décidé d'abréger pour les trains directs, la durée des arrêts en gare frontière, pour la visite douanière des bagages.

La durée de ces arrêts, ne pourra plus, à l'avenir, dépasser douze minutes.

Pour les Sourds muets de Géronde

Les Soussignés ont remis leur obole à la Directrice de l'Institut de Géronde.

de pour les besoins actuels des pauvres sourds-muets, et y joignent leurs meilleurs vœux de nouvel-an pour leurs amis et leurs connaissances.

Gampel

M. Schröter Louis, gare 3 frs.; Inconnu 3 fr.; Rd M. le Prieur de Stockalper 2 f.; M. Zwisig, Coppenstein 1 fr. M. Simonini Carlo 1 fr.

Rarogne

Famille Schröter Jean 2,50 frs.; Inconnu 3 frs.; Mile Anna Pfamatter 2 f.; Inconnu 1 fr.; M. Roten Henri 2 f.; M. de Roten Ed. Dr 2 fr.; M. Schröter Fr. 2 fr.; Famille Echer 2 fr.; Mme M. Fontaine 2 fr.; M. Jossen H. stud. théol. Sion 2 fr.; M. Edmond Cornut, Vouvy 5 fr.; Rd Mr J. Furrer, Burchen 2 fr.; M. de Preux, Bayard 2 fr.; Administration du Condé du Valais pr. Joseph Seiler, Brigue 2 fr.

Sr BERNALDE Directrice.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Voyage impérial

SÉBASTOPOL, 31 décembre. — Le yacht impérial *Standart* ayant à bord la famille impériale est arrivé jeudi après-midi. Il a jeté l'ancre dans la baie du sud.

Zeppelin médaillé

PARIS, 31 décembre. — Le *Figaro* confirme que l'Académie des sciences a adressé la semaine dernière au comte Zeppelin la médaille d'or destinée à ceux qui ont contribué le plus au progrès de la science aérienne.

Le comte Zeppelin a répondu par une lettre de remerciements des plus flatteuses pour l'Institut de France.

Témoignage de gratitude

NAPLES, 31 décembre. — Jeudi soir a eu lieu la cérémonie de la remise aux consuls de France, de Russie, d'Angleterre et de l'Allemagne des coupes artistiques destinées aux navires étrangers qui ont apporté l'année dernière des secours aux sinistrés de Messine et de Reggio.

Toux pénible

J'ai le plaisir de vous faire savoir que les Pastilles Wybert de l'Pharmacien d'Or à Bâle, dites « Pastilles Gaba » m'ont délivré très rapidement d'une toux pénible ; je vous en suis fort reconnaissant. M. R. Saint-Gall. Dans toutes les pharmacies et drogueries, à 1 fr. la boîte.

H 45 Q 1139



M 2291 5046

Les réclamations étant le meilleur moyen de contrôle dont nous disposons nous prions nos abonnés de vouloir bien nous signaler immédiatement toute irrégularité dans le service du journal. L'administration

ANÉMIE PALES COULEURS GUÉRISON RADIOLE ET INFALLIBLE EN 20 JOURS par l'ELIXIR de S^T VINCENT de PAUL. Le seul autorisé spécialement. CONValescences très rapides. PÉRIOLLE, Pharm. S. Fabourey St-Denis, PARIS. Toutes Pharmacies. Brochure francs. SUIVEZ : En vente dans toutes les Pharmacies. PRIX : 5^{frs}.

A tous ses clients de St-Maurice et du dehors

L'AGENCE DE PUBLICITÉ

HAASENSTEIN & VOGLER

adresse 550
ses meilleurs souhaits pour la nouvelle année

Horlogerie - Bijouterie
Ad. MACK St-Maurice
ETRENNES DE NOEL et NOUVEL-AN

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de la population de St-Maurice et de la région que l'on trouvera dans mon magasin des articles pour

ETRENNES UTILES
consistant en Horlogerie, Bijouterie, Pendulerie Lanetterie, sortant des premières maisons, à des prix très avantageux, marqués des chiffres connus. 450
Montres des premiers marques Zénithe, Moëris, Oméga Réparations en tous genres; Prix modérés.

La

Société Montheysanne
de Consommation

présente à sa nombreuse et honorable clientèle ses meilleurs vœux pour l'année 1910

H 37066 L 605

Vinsengros et mi-gros

Importation directe des premières maisons productrices

Maison A. ROSSA, Martigny-Ville (Valais)

Bien connue en Valais et au dehors pour ses bonnes qualités de vin dont sa clientèle toujours plus nombreuse en est la meilleure preuve.

Vins rouges d'Italie:
Piémont, Toscane, etc.
Vins fins en bouteilles ou en fûts:
Barbera, Moscato d'Asti, Grignolino Freisa, Nebiolo, Barolo, Barbaresco, Chianti en fiaschi.
Vermouth Torino, Marsala, Madère, Malaga

Spécialité de Vins blancs d'Italie
Qualité la meilleure en vins blancs étrangers et celle qui est la plus appréciée dans toute la Suisse.

La maison a pour base de fournir correctement à son honorable clientèle du bon vin garantissant naturel. Elle s'engage à fournir toutes les preuves voulues vis-à-vis des clients et des autorités.

Expédition en fûts depuis 50 litres et en caisse depuis 12 bouteilles.

N. B. Les expéditions par wagons complets peuvent être faites directement de la production. — Prix avantageux.

A. ROSSA, Rue du Collège, Maison de M. César Rouiller
Dépôt: Avenue de la Gare - Maison de M. le Dr Brocard
Martigny-Ville 1158

Noël Etrennes Nouvel-An

Bijouterie - Horlogerie

Orfèvrerie-Optique
Machine à coudre PFAFF

Henri Moret
Martigny - Place Centrale

Le cadeau le plus distingué et le mieux agréé est certainement celui d'un bijou.

A l'occasion des fêtes, grand étalage d'articles nouveaux pour cadeaux, modèle 1909. — Bijouterie fine et courante.

Riche assortiment de bagues, broches, boucles d'oreilles, bracelets, sautoirs, chaîne et colliers, or, argent, doublé. 449

Grand choix de montres, pendules et réveils en tous genres.

Orfèvrerie argent et argentée, ORIVIT
1^{re} marque du monde;
Services à thé, à café de table, etc. coupes, jardinières, plats à paire etc.

Spécialité de petits cadeaux argent: services de bureau, nécessaires, cachets, boîtes et portes cigarettes, bourses, dés, cannes, etc.
Statuettes bronze.

Envois à choix.

Valaisans à Genève

trouveront toujours bon accueil et régal à la

Brasserie - Restaurant National
Rue de la Plaine N. 9

en face des Bastions et du Bâtiment Electoral, à une minute du Grand Théâtre.

Etablissement ouvert jusqu'à 2 heures

Mets de Brasserie, Vins des 1ers crus du Valais
Roger DIRAC (chef de cuisine)
Propriétaire.

Hc 17826 X 604

Jos. Girod, Monthey.

Articles pour bureaux: Agendas - bloc-notes - classeurs - copie de lettres - encres - carnets - portefeuilles - registres - sous-main, au même prix qu'en fabrique

Tables de cubage pour les bois, très pratique à 1. fr. 50

H 37042 L 5551

GALLINEA

de la Maison A Panchaud & Cie, Vevey

Cet aliment de la Basse-Cour très concentré, peut être mêlé avec du son, des pommes de terre cuites, des débris de ménage. C'est la nourriture la plus économique et la plus nutritive pour les poules. La nourriture d'une poule coûte environ 6 francs par an. Se vend en sacs de 10, 25 et 50 kilogs à 30 centimes le kg. H3460L

La Gallinée a obtenu les plus hautes récompenses aux expositions d'Aviculture de Lausanne, Neuchâtel, Genève, Chaux-de-Fonds, Aigle, Bienne, Fribourg, Saignelégier, etc.

Les produits concurrents tous de fabrication récente ne sont que de grossières imitations faites par des anciens clients de la maison, qui ont su apprécier les bons effets de la Gallinée et ont essayé de l'imiter.

A la même maison on peut se procurer: Phosphate de chaux alimentaire farine de viande, Ecaillés d'huîtres moulues, Poudre d'os, Sarrasin, Maïs, Gruaux d'avoine etc. 1015

A, Panchaud & Cie Vevey

NICOLLIER-TROLLER & C^{IE}
VEVEY

MARCHANDS DE FER
Fournitures générales pour l'INDUSTRIE et la CONSTRUCTION

"NOUVELLISTE VALAISAN," Tarif d'abonnement pour l'Etranger

Mode d'expédition		Trois mois	six mois	un an
1 fois p. semaine	sans Bulletin officiel	3.—	5.—	9.—
	avec Bulletin officiel	4.50	7.—	13.—
3 fois p. semaine	sans Bulletin officiel	3.50	6.—	11.—
	avec Bulletin officiel	5.—	8.50	15.50

Les abonnements sont payables d'avance par chèque ou par mandat-poste international.

Extrait Liebig
de viande

Améliore soupes, sauces, légumes, etc.

BOUILLON OXO
Liquide, prêt à la minute.
1 1/2 à 2 cuillerées à café dans une tasse d'eau chaude.

Favorisez votre journal par vos annonces

La Compagnie fermière de l'Établissement Thermal de

VICHY

Sources: CÉLESTINS, GRANDE-GRILLE, HOPITAL

(Propriété de l'Etat français) met le public en garde contre les fraudes et substitutions auxquelles se livrent certains commerçants.

La Compagnie fermière ne garantit l'authenticité que des Eaux portant sur le goulot de la bouteille le ROND BLEU ci-contre

Les PASTILLES "VICHY-ÉTAT" ne sont vendues qu'en boîtes métalliques scellées, portant également le ROND BLEU "VICHY-ÉTAT".

SE MÉFIER DES IMITATIONS ET SUBSTITUTIONS

Une famille de 3 personnes, demande

gérance
d'un hôtel ou restaurant, travaillant toute l'année ou éventuellement pour saison d'été. Ecrire sous D 27410 L à Haasenstein & Vogler, Lusanne. 606

On demande

une jeune fille
sachant faire la cuisine. S'ad. à Mme Ausset à Bex. 454

Les

magasins Ducrey à Martigny-Ville
sont fermés tous les dimanches et jours de fêtes, à partir du 1^{er} janvier 1910. 475

Ernest Comte
med. chirurg. dentiste
Martigny 473

Absent de Noël au Nouvel-An

Vachers
garçons de cour, ménages — vachers et pour culture sont demandés pour la France. Conditions avantageuses. S'adr. au Bureau général de Placement A. Boret à Sierre H 37021 L. 5549

Ane
A vendre un bon ane pour taur. 476
S'adresser au Nouvelliste.

Capitoux
en vue de construction. Achat, vente, location et construction de chalets. Projets et devis gratuits. Ecrivez à M. BESSARD, Etude Ogay à Vevey. (Représentants sont demandés) H36534L 1072

ATTENTION! Afin de faire connaître notre maison nous vendons

10.000 montres remontoir, ancre, métal et acier pour hommes. Chaque pièce est accompagnée d'une superbe chaîne en nickel moderne et d'un bulletin de garantie pour 3 ans; le tout vendu seulement 4 fr.

Montres de dames avec sautoir pour 6 fr. Réveils à 3.25

Adr. la commande à la fabrique Ch. Zibach Andrié Nord 73, La Chaux-de-Fonds. 1047

Réparations & transformation
Montage de bijoux
Pierre fausses et fines

Roy fils
Place centrale Martigny-Ville 5425 H485S

Boucherie
Lehmann
Place Palud 13, Lausanne
expédition de bœuf à bouillir, première qualité, à 65 cent. la livre. H4056L 5498

Edmond QUILLET
ARCHITECTE
Diplômé de l'Ecole Nationale des Beaux-Arts de Paris
4 Avenue de la Gare, à Vevey

BUREAUX pour les travaux du Valais
MARTIGNY-VILLE
Place centrale
H 25032 L 1041

Vins
Bons vins Blancs et Rouges naturels du Midi à 0.40 et 0.38 cts le litre, franc gare, fûts de 50 à 600 litres.
S'adresser à Charles Martin, Monthey. H26583L 1051

Pianos, harmoniums
Instruments en tous genres. Musique religieuse et profane. Accords et réparations.
H. HALLENBARTER, Sion, Avenue du Midi. 1043

Atelier de réparations électro-mécaniques
BURKHARDT HILTPOLD & SPALTI
Sihlquai 244. ZURICH III, J.
Station C. F. F. Zurich-Letten

Téléphone: 8355 et 8338 Adr. télégr.: Electromechan.

Réparations, reboinage et mise en état des machines, moteurs, transformateurs électriques et appareils accessoires de toute provenance. — Maison de confiance pour la livraison de machines et appareils électriques de construction éprouvée. — Révision périodique des machines, par abonnement. Travail mécanique des bois, fers et métaux etc.

Représentant pour la Suisse romande: J.-Conrad FREL, avenue Dapples 5, Lausanne. H15279L 1073

Fraefel et C^{ie} ÉTABLISSEMENT d'Art Ecclésiastique
St-Gall

se recommande pour la fourniture

D'ORNEMENTS D'ÉGLISE et DE DRAPEAUX DE SOCIÉTÉS.
soigneusement exécutés dans leurs ateliers, ainsi que de Bronzes et Orfèvrerie d'église, Statues et Chemins de Croix, Tapis, etc.

Ouvrage soigné et artistique. — Prix modérés.
Catalogues ainsi que des envois à vue, sont adressés sur demande H 511 G 1019

LEUTWYLER & BOREL
BEX Constructeurs BEX
GRANDS ATELIERS DE CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

Charpentes — Serrurerie en bâtiment. — Travaux artistiques en fer forgé, Balcons, Rampes, Marquises, Serres, etc. — Appareillage et Fumisterie, dépôts de la fabrique de fourneaux de Sursee. Réparations en tous genres. 5122

— Plans et Devis sur demande —
TÉLÉPHONE - Bureaux: Quai de l'Avançon

Vous- vous

une bonne montre un bon régulateur un réveil ? 1014

Demandez catalogue gratis. Tout le monde est bien servi.

Horlogerie Laager, père
PERY, près de Bienne
Echange et réparation des montres à prix très avantageux

CHOCOLATS CROISIER
GENÈVE-LAUSANNE

1033

Agenda du Valais 1910
Élégamment et solidement relié fr. 2.

Cet agenda, très pratique et d'un format portatif, convient non seulement aux gens d'affaires, commerçants et industriels, mais aussi aux agriculteurs.

Bulletin de commande
Je, soussigné, vous prie de m'envoyer contre remboursement, pour le prix ci-dessus

.....ex.: **AGENDA du VALAIS 1910**
(adresse et signature ci-dessous bien lisibles)

Découper le présent bulletin et le mettre rempli dans une enveloppe, sans fermer celle-ci. Affranchir par 2 cent. et éviter d'écrire quoi que ce soit en dehors des mots strictement nécessaires (nom, prénom et domicile) et le nombre désiré avant: EX.: Tout pli arrivant taxé pour inobservation des formalités postales sera refusé. Adresser demandes à: **AGENDA DU VALAIS, SION.** 438

Viande de jeunes chevreux et d'ânes
pour bouillon 80 ct. le kilo, rôti sans os fr. 1. le kilo, viande hachée p. charcuterie 1 f. filet fumé 1.60, côtelette fumée 1.20 à partir de 10 kg. franco de port. Langues fumées 1.50 la pièce, Safami fin 1.25, Salami ordinaire 1. Bonnes saucisses à fr. 5. les 50 pièces franco. J. DRELLER, Boucherie, Bâle Avenue du Midi. Hc. 7754Q 5542

Cafés de Lenzbourg
expédiés en sacs de toile

5 » » tr. fin vert 6.40
5 » » extra fin 7.—
5 » Café Perle 8.50 et 7.60
5 » véritable Java supérieur. 9.50 & 9.—
5 » Café grillé fort. 8.30
5 » Mélange de Lenzbourg arôme fin 9.—
1/2 kg. Thé Ceylan exc. 3.—
Demandez le prix courant. BERTSCHINGER-HIRT, Lenzbourg. 1037 H3456Q